39-39bis. Cet alignement forme un pan coupé de 10^{m}00 de côté sur le prolongement des alignements 37bis 39 et 41-39.

39bis. 41. Cet alignement part du N° 39bis à 8^{m}00 de l'alignement opposé et se termine au point 41 situé à 7^{m}00 de distance du N° 46.

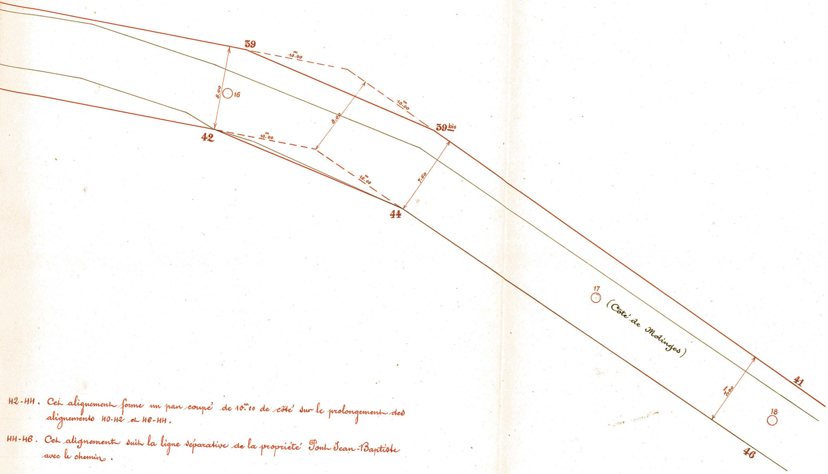
39
10^{m}00
8.00
16
10^{m}00
39bis
8.00
42
10^{m}00
10^{m}00
7.60
44
17
(Côté de Molinges)
41
7^{m}00
18
46

42-44. Cet alignement forme un pan coupé de 10^{m}00 de côté sur le prolongement des alignements 40-42 et 46-44.

44-46. Cet alignement suit la ligne séparative de la propriété Pont Jean-Baptiste avec le chemin.

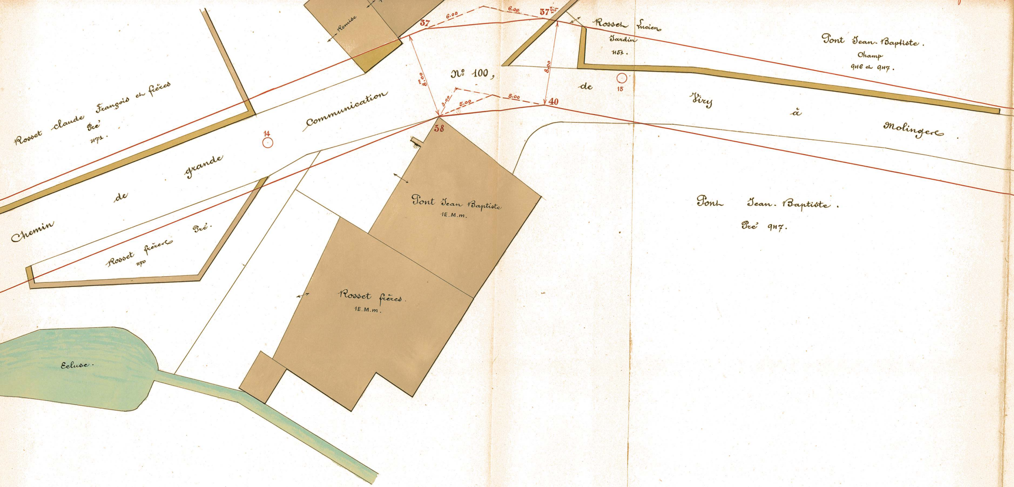
Remise
37
6.00
6.00
37 bis
Rosset Lucien
Jardin
1151.
Pont Jean-Baptiste.
Champ
946 et 947.
Rosset claude François et frères
Pré
1171.
8.00
N° 100,
8.00
de
15
Viry
à
Molingere.
8.00
5.00
5.00
40
Communication
14
38
grande
de
Chemin
Rosset frères Pré.
1170
Pont Jean Baptiste
1E.M.m.
Pont Jean-Baptiste.
Pré 947.
Rosset frères.
1E.M.m.
Ecluse.

de la maison Pont Jean-Baptiste,
celui 35-37.

38-40. Cet alignement part de l'angle Nord de la maison Pont Jean-Bte, forme un pan coupé de 5m00 de côté sur le prolongement des alignements 36-38 et 40-42.

40-42. Cet alignement se prolongeant passe à 3m à l'est sur le prolongement de la face N.O. de la maison Pont Jean-Bte et se termine au N° 42 situé à la face extérieure de la tête d'un aqueduc.

du N° 23 et se termine à l'angle
la façade extérieure sud des maisons Nicod Faustin Séraphin et Charles.
it la façade extérieure de la maison Collomb Charles Auguste.

l'angle Sud-est de cette construction.

31-33. Cet alignement est le prolongement de celui 29-31 sur une longueur de 12 mètres.

33-35. Cet alignement forme un pan coupé de 16m de côtés pris sur le prolongement des alignements 31-33 et 35-37.

35-37. Cet alignement part du N° 35, passe à 8m de l'angle Nord de la maison Pont Jean Bte et se prolonge ensuite jusqu'à la rencontre de l'alignement 39-37bis avec lequel il forme un pan coupé de 6m00 de côté.

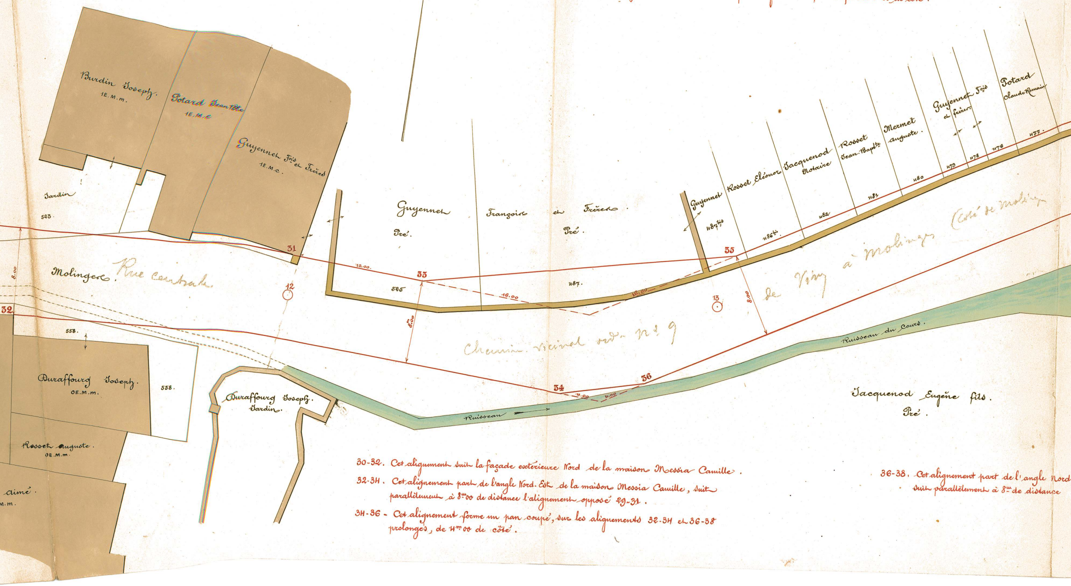
Burdin Joseph.
1E.M.M.
Potard Jean Bte
1E.M.C
Guyennet Fois et Frères
1E.M.C.
Jardin
523.
Guyennet François et Frères
Pré.
Pré.
525
1187.
Guyennet
1187bis
Rosset Eléonor
1186bis
Jacquenod Notaire
1182
Rosset Jean-Bapte
1181
Mermet Auguste.
1180
Guyennet Fois et frères
1179
1178
1176
Potard Claude Romain
1177.
Côté de Molinges
Molinges. Rue Centrale
Chemin vicinal ord. N° 9 de Viry à Molinges
31
33
35
32
34
36
12
13
12.00.
16.00
16.00
8.00
8.00
8.00
4.00
4.00
Ruisseau du Cours.
Ruisseau
Jacquenod Eugène fils.
Pré.
558.
558.
Duraffourg Joseph.
0E.M.M.
Duraffourg Joseph.
Jardin.
Rosset Auguste.
0E.M.m.
aîné.
M.m.

30-32. Cet alignement suit la façade extérieure Nord de la maison Messia Camille.

32-34. Cet alignement part de l'angle Nord-Est de la maison Messia Camille, suit parallèlement à 8m00 de distance l'alignement opposé 29-31.

34-36. Cet alignement forme un pan coupé, sur les alignements 32-34 et 36-38 prolongés, de 4m00 de côté.

36-38. Cet alignement part de l'angle Nord
suit parallèlement à 8m de distance

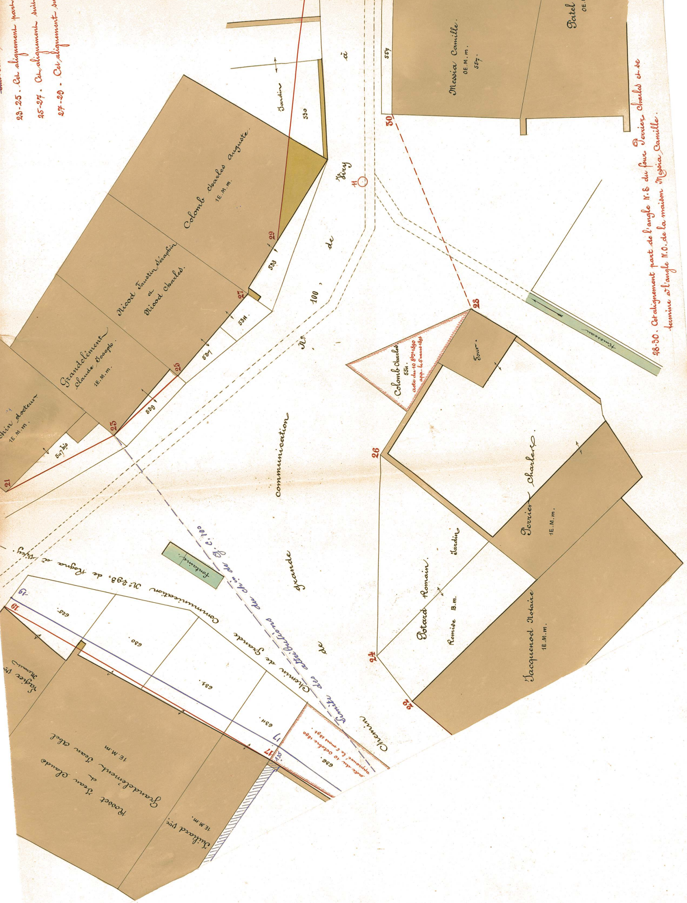
23-25. Cet alignement part
25-27. Cet alignement suit
27-29. Cet alignement su
Messia Camille.
0E.M.m.
557.
557
Patel
0E.
Jardin
530
Colomb Charles Auguste.
1E.M.m.
Nicod Faustin Séraphin
et
Nicod Charles.
Grandclément
Claude Joseph.
1E.M.m.
…chin docteur
1E.M.m.
533
534.
537
539
517 bis
21
23
25
27
29
30
11
N.° 100, de Thiry à
Colomb Charles
554.
acte du 10 8bre 1890
app. le 5 mars 1891
Four.
28
26
24
22
Ruisseau
Perrier Charles.
1E.M.m.
Jardin
Potard Romain
Remise 1B.m.
Jacquenod Notaire
1E.M.m.
grande communication
Chemin de grande
Fontaine.
Limite des attributions du ch.in de G. C. 100
Chemin de Grande Communication N.° 293, de Rogna à Thiry.
19
19
17
17
135
635.
630.
631.
634.
636.
acte du 10 Octobre 1890
approuvé le 5 mars 1891.
Ruffier Vve
Morand
Robert Jean Claude
et
Grandclément Jean Abel
1E.M.m
Guillard Vve
1E.M.m.

28-30. Cet alignement part de l'angle N.E du four Perrier Charles et se termine à l'angle N.O. de la maison Messia Camille.

9-11. Cet alignement part du Nº 9 et se termine à l'angle Sud.Est de la remise Jacquenod Jérémie.

11-13. Cet alignement part du Nº 11 et se termine sur la façade Sud de la maison Potard Claude Romain en coupant l'angle saillant ainsi que la rampe d'escaliers.

13-15. Cet alignement suit la façade est de la maison Potard Claude Romain en détachant de cette construction l'escalier ainsi que l'angle saillant sud.

~~15-17. Cet alignement part de l'angle nord est de la maison Potard Claude Romain et se termine à l'angle Sud est de la maison Juiliard Veuve.~~

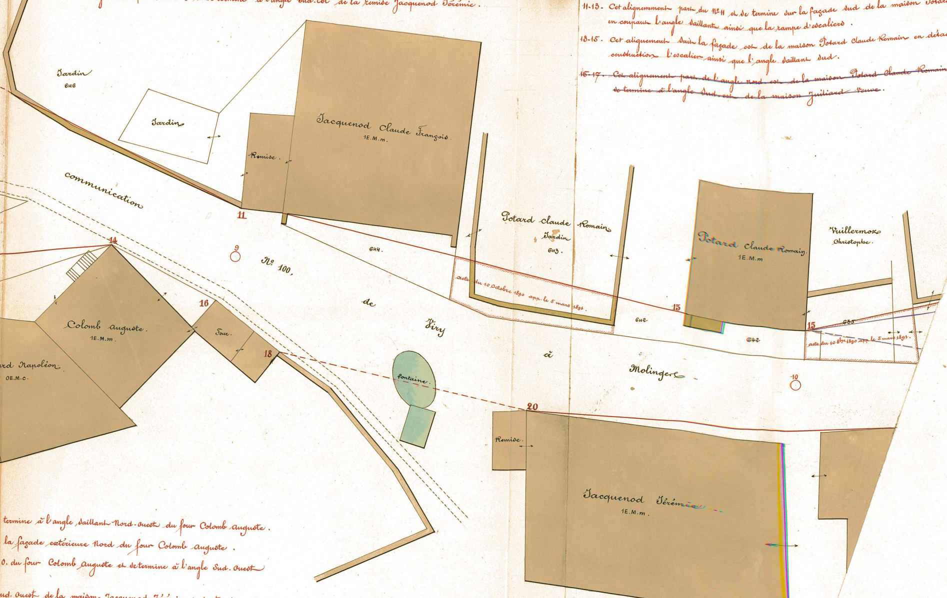
Jardin
646
Jardin
Remise.
Jacquenod Claude François.
1E.M.m.
communication
11
14
9
Nº 100,
644.
Potard Claude Romain
Jardin
643.
acte du 10 Octobre 1890 app. le 5 mars 1891.
13
Potard Claude Romain
1E.M.m
Vuillermoz Christophe.
15
635
642
642
acte du 10 8bre 1890 app. le 5 mars 1891.
de
Viry
à
Molinges
10
16
Four.
18
Colomb Auguste.
1E.M.m.
rd Napoléon
OE.M.C.
fontaine.
20
Remise.
Jacquenod Jérémie
1E.M.m.

termine à l'angle saillant Nord-Ouest du four Colomb Auguste.
la façade extérieure Nord du four Colomb Auguste.
0. du four Colomb Auguste et se termine à l'angle Sud-Ouest

ud-Ouest de la maison Jacquenod Jérémie et se termine à
Jacquenod notaire.
ouest de la maison Potard Romain.
rmine à l'angle N.O. du jardin Perrier Charles.
la façade extérieure N. du jardin et du four Perrier Charles.

7-9. Cet alignement part du N° 7, suit le mur de jardin ainsi que la face est de la maison Commune et se prolonge en ligne droite au nord de cette construction sur une longueur de 18.40.

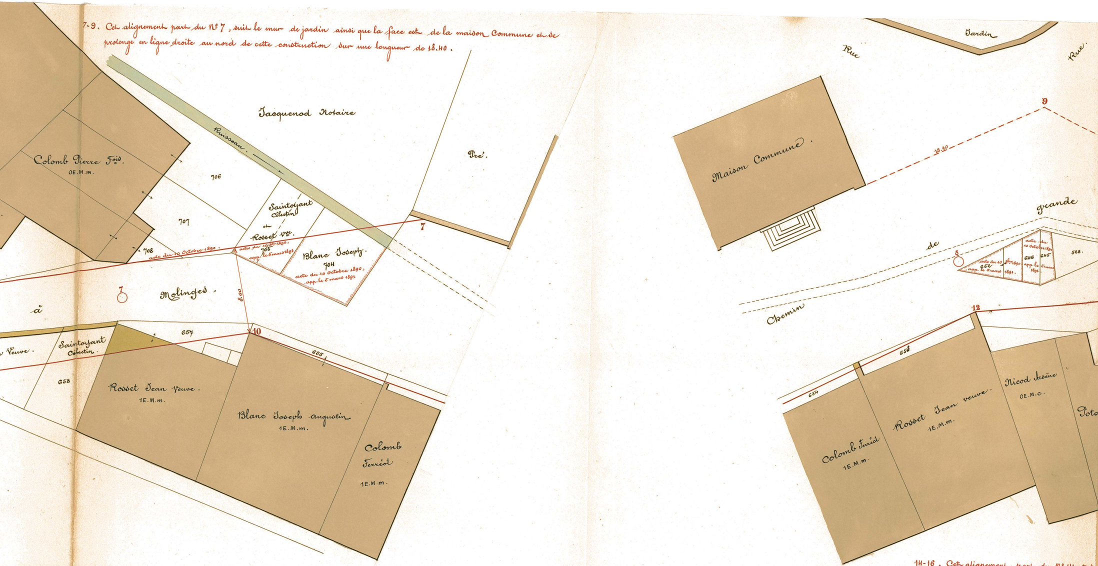
Jacquenod Notaire
Ruisseau
Colomb Pierre Fois.
0E.M.m.
706
707
708
acte du 10 Octobre 1890.
Saintoyant Célestin
et
Rosset Vve.
actes du 10 8bre 1890,
705
app. le 5 mars 1891
Blanc Joseph.
704
acte du 10 Octobre 1890,
app. le 5 mars 1891
Pré.
7
8.00
7
Molinges.
à
Veuve.
Saintoyant Célestin.
658
657
10
655
Rosset Jean Veuve.
1E.M.m.
Blanc Joseph augustin
1E.M.m.
Colomb Ferréol
1E.M.m.
Jardin
Rue
Rue
9
18.40
Maison Commune.
grande
de
8
acte du 10 8bre 1890
652
app. le 5 mars
1891.
acte du 10 Octobre 1890
646
645
app. le 5 mars
1891.
528.
Chemin
12
653
654
Colomb Ferréol
1E.M.m.
Rosset Jean veuve.
1E.M.m.
Nicod Arsène
0E.M.C.
Pota

N°8 et se termine à l'angle Sud-Ouest de la maison Blanc Jh Augustin.

10 et se termine à l'angle saillant Nord-Ouest de la maison Rosset Jh Vve.

12 et se termine à l'angle saillant Nord-Ouest de la maison Colomb Auguste.

14-16. Cet alignement part du N° 14 et se

16-18. Cet alignement part du N° 16 et suit

18-20. Cet alignement part de l'angle N
de la maison Jacquenod Jérémie.

20-22. Cet alignement part de l'angle
l'angle Nord-Ouest de la maison

22.24. Cet alignement suit la façade

24-26. Cet alignement part du N° 24 et se te

26-28. Cet alignement part du N° 26, suit

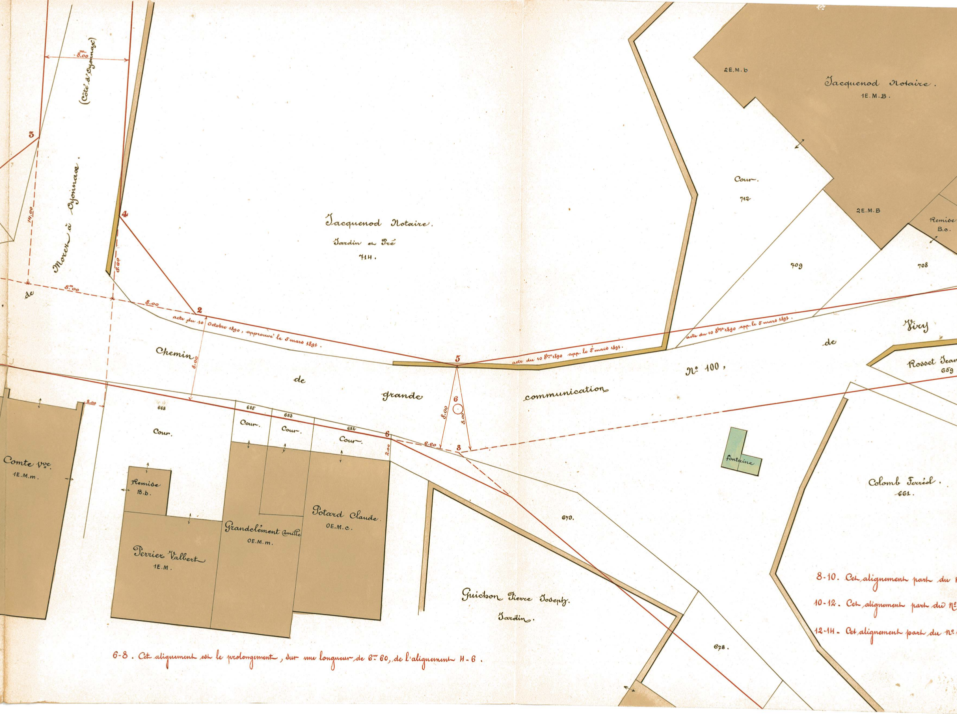
Jacquenod Notaire.
1E.M.B.
2E.M.b
2E.M.B
Remise
B.c.
Cour.
712
709
708
Jacquenod Notaire.
Jardin et Pré
714.
Moret à Oyonnax.
(Côté d'Oyonnax)
8.00
14.00
8.00
8.00
8.00
8.00
8.00
8.00
2.00
2.00
6.60
3
4
2
5
6
6
8
de
Chemin
de
grande
communication
N° 100,
de
Viry
acte du 10 Octobre 1890, approuvé le 5 mars 1891.
acte du 10 8bre 1890 app. le 5 mars 1891.
acte du 10 8bre 1890 app. le 5 mars 1891.
Rosset Jean
659
Colomb Ferréol.
661.
Fontaine
668
Cour.
685
Cour.
683
Cour.
682
Cour.
Comte Vve.
1E.M.m.
Remise
B.b.
Perrier Valbert
1E.M.
Grandclément Camille
0E.M.m.
Potard Claude.
0E.M.c.
679.
678.
Guichon Pierre Joseph.
Jardin.

6-8. Cet alignement est le prolongement, sur une longueur de 6m 60, de l'alignement 4-6.

8-10. Cet alignement part du

10-12. Cet alignement part du N°

12-14. Cet alignement part du N°

ABRÉVIATIONS.

B	Constructions en bois.
PM	— en pierres ou moellons.
PT	— en pierres de taille.
0E	Rez-de-chaussée.
1E	Maison à 1 étage.
2E	— à 2 étages.
3E	— à 3 étages.
4E	— à 4 étages.
S	Construction solide.
Mm	— médiocre.
Vc	— caduc ou en mauvais état.

3-5. Cet alignement suit parallèlement à $8^{m}.00$ de distance l'alignement opposé 4-6.

5-7. Cet alignement part du N° 5, suit parallèlement l'alignement opposé 8-10. et se prolonge en ligne droite jusqu'à la rencontre du mur de clôture du jardin communal.

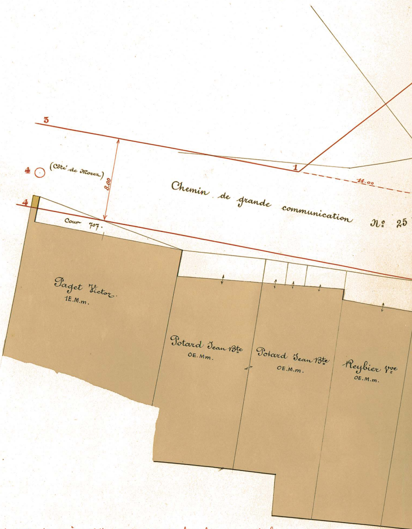
3
1
11.00
4 (Côté de Morez)
8.00
4
Cour 707.
Chemin de grande communication N° 25
Paget Victor
1E.M.m.
Potard Jean Bte
OE.Mm.
Potard Jean Bte
OE.M.m.
Reybier Vve
OE.M.m.

4-6. Cet alignement part du repère N° 4 et se termine sur le prolongement de la façade Nord de la maison Potard Claude Fois à 2^{m} à l'ouest de l'angle N.O. de cette construction.

SERVICE VICINAL

DÉPARTEMENT
du Jura.

ARRONDISSEMENT
de Saint-Claude.

COMMUNE
de Viry.

SIGNATAIRES :

M. Bertin,
Agent voyer Cantonal.

M. Poty,
Agent voyer d'arrondissement

M. Chauvin,
Agent voyer en chef

Chemins vicinaux de grande communication.

CHEMIN N° 100,

de Viry à Molinges.

Anciennement : Rue Centrale voirie urbaine et ch.in v.al ord. n° 9 de Viry à Molinges

Copie

Extrait du PLAN général D'ALIGNEMENT
DE LA TRAVERSE De Viry.

Dressé par l'Agent voyer Cantonal soussigné :
Aux Bouchoux, le 31 Décembre 1878. ~~190~~
Signé : Bertin.

Vu et vérifié par l'Agent voyer d'arrondissement soussigné.
A Saint-Claude, le 29 Novembre 1881 ~~190~~
Signé : Poty.

Présenté par l'Agent voyer en chef.

A Lons-le-Saunier, le 10 Août 1882. ~~190~~
Signé : Chauvin.

Vu par le Préfet du Jura pour demeurer annexé
à son arrêté du 29 Septembre dernier.
Lons-le-Saunier, le 24 Novembre 1882.
Signé : illisible.

Pour extrait conforme :
Les Bouchoux, le 20 Janvier 1909.
L'Agent-Voyer Cantonal,
Vallet

N° 103, S. V.
Paris, Imp. Jousset. (473)

ÉCHELLE DE 0m,002 POUR MÈTRE $\left(\frac{1}{500}\right)$